



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 décembre 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 décembre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 décembre 2005

**Acquisition de la 2ème partie des anciennes usines BOINOT -
Boulevard Main - BH n° 950 et 951**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 décembre 2005

DELIBERATION D20050516

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Acquisition de la 2ème partie des anciennes usines BOINOT -
Boulevard Main - BH n° 950 et 951**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La Ville de Niort a déjà acquis par préemption la première partie des anciennes usines BOINOT (BH n° 949) situées à l'angle du Boulevard Main et de la rue des Ponts Main. Une deuxième partie nous a été proposée à la vente par le propriétaire. Ce bien représente le principal témoin de l'industrie de la Chamoiserie qui a dominé l'activité économique de la Ville ; il constitue un élément majeur du patrimoine. Il apparaît important de le sauvegarder et de le réhabiliter.

En effet, de par sa situation charnière entre la cale du port et le secteur réaménagé des bords de Sèvre depuis le Pré-Leroy jusqu'au CAC, son acquisition totale permettrait à la Ville de continuer son opération de reconquête des bords de Sèvre tout en utilisant ce patrimoine à des fins touristiques, sportives et culturelles.

Aussi convient-il d'acquérir la 2^{ème} partie des anciennes usines, cadastrée section BH n° 950 de 12 a 86 ca et n° 951 de 7 a 40 ca au prix de 30 500 € (conforme à l'avis du Domaine) qui a été accepté par le Juge Commissaire chargé de la liquidation.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition de la 2^{ème} partie des anciennes Usines BOINOT telle que décrite ci-dessus ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir et à payer tous les frais et droits y afférents.

La dépense sera imputée au # 02926 21 8241 2115 et # 02927 21 8241 2138 du Budget

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	34
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	11

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)